

## Bulletin d'inscription

à retourner à **L'Ami du Vent**, BP 40427, 57105 Thionville Cedex, France, Tél : 03.82.88.42.32, Fax : 03.82.58.99.87, E-mail : info@lamiduvent.com

**Conserver un double de ce bulletin (photocopie recto et verso) avant de nous le renvoyer.**

## Randonnée chamelière « *Le temps du désert* » en Tunisie avec Pascale Charlois du jeudi 24 février au jeudi 03 mars 2011

### Coordonnées du participant

Nom ..... Prénom.....

**Vérifier que ce nom est bien inscrit sur votre passeport**

Sexe.....

Adresse.....

Code postal..... Ville / Pays .....

Tél. privé..... Tél. prof.....

Portable..... Fax.....

E-mail.....

### Formalités de police A NOUS COMMUNIQUER DES QUE POSSIBLE

**Tunisie : Tunisie :** passeport ou C.I. (uniquement pour les ressortissants de l'espace Schengen) d'une validité couvrant la durée du séjour

Date de naissance..... Lieu de naissance .....

Nationalité..... Profession.....

N° de passeport ou C.I. ....

Date d'expiration - - / - - / - - - -

**Prix du voyage : 1230 € par personne (si inscription AVANT le 21/12/10)**

**1295 € par personne (si inscription APRÈS le 21/12/10)**

- acompte de 400 € dès l'inscription.
- solde à 5 semaines du départ

Prix du voyage..... € x nb participants..... =..... €

Montant de l'acompte (à + de 5 semaines du départ)..... € x nb participants..... =..... €

Cotisation Ami du Vent saison 2010-2011 (10 € par personne, 20 € par couple ou famille) ..... € à régler à l'inscription

**Oui, je souscris à l'assurance annulation facultative**.... € x nb participants..... =..... € à régler à l'inscription

L'assurance annulation facultative est d'un montant de 3 % du prix du voyage.

**Je fais un don à Aman Iman, aide au Niger (facultatif) de..... € par chèque séparé**

(pour un autre mode de versement, télécharger le bulletin de don sur notre site www.lamiduv.com - menu *Aide au Niger*)

### Mode de règlement

Chèque bancaire ou postal libellé au nom de *L'Ami du Vent* (hormis chèque étranger)

Pour la Belgique, virement sur compte belge *L'Ami du Vent* : banque Fortis, compte n° 001-3626464-01

Virement bancaire. Précisez à votre banque **sans frais bancaires pour L'Ami du Vent**. Merci de joindre une copie de l'avis de virement.

Identification du compte bancaire *L'Ami du Vent* pour la France : 15455 00500 08724890001 51 - CE de Lorraine Metz

Identification du compte bancaire *L'Ami du Vent* pour l'étranger (sauf Belgique) : IBAN : FR76 1545 5005 0008 7248 9000 151 - BIC : CEPAFRPP545

Mandat postal libellé au nom de *L'Ami du Vent*

Chèques vacances ANCV

Carte bancaire (hormis carte American Express). **Merci de compléter le coupon en bas de cette page.**

et j'autorise *L'Ami du Vent* à prélever le solde à 5 semaines du départ.

### Lettre de prise en charge personnelle

« J'ai pris connaissance des conditions générales et particulières de vente de *L'Ami du Vent* figurant au dos de ce bulletin et des informations détaillées de la brochure relatives au voyage auquel je m'inscris et j'en accepte totalement les modalités de participation.

**Je déclare être en bonne santé et informer L'Ami du Vent de tout problème physique me concernant.**

Je suis pleinement conscient des risques inhérents à ce type de voyages (dus notamment à l'isolement, à l'éloignement des centres médicaux...) et je m'engage à ne pas en reporter la responsabilité sur *L'Ami du Vent*, ses partenaires et ses représentants. Ceci tient lieu de décharge, valable pour tous les participants figurant sur ce bulletin d'inscription et pour leurs ayants droits et membres de leurs familles ».

Date - - / - - / - - - -

Signature

précédée de la mention *Lu et approuvé*

### Coupon à compléter en cas de règlement par carte bancaire

**Vos informations carte bancaire seront détruites immédiatement après le débit du solde du voyage.**

Numéro de CB (hormis carte American Express) : - - - - / - - - - / - - - - / - - - -

Date d'expiration : - - / - - - Cryptogramme (3 derniers chiffres au dos de la carte) : - - -

## Conditions générales de vente

en référence à la loi du 13 juillet 1992 (décrets parus au J.O. de la République Française du 17 juin 1994) régissant les rapports entre les agences de voyage et leur clientèle.

## Conditions particulières de vente L'Ami du Vent

**Inscription.** Le catalogue et les fiches techniques sont conçus pour donner le maximum d'informations pour procéder à une inscription en connaissance de cause. Compte tenu des difficultés de réservation de l'aérien, il est conseillé de **s'inscrire le plus tôt possible**. Pour être valide, tout **bulletin d'inscription doit être complété et la lettre de prise en charge personnelle** (située en bas du bulletin) **datée et signée par le participant**. Le bulletin peut nous être adressé par courrier, fax ou mail : l'inscription est effective à la réception de celui-ci et dans la limite des places disponibles. L'inscription ainsi formalisée implique l'adhésion aux conditions générales et aux conditions particulières de vente de L'Ami du Vent. Celles-ci prévoient l'obligation de joindre à l'envoi du bulletin un acompte tel que détaillé au verso de ce bulletin (si inscription à + de 6 semaines du départ) ou de la totalité (si inscription à - 6 5 semaines) et **en nous précisant si vous souscrivez une assurance-annulation** (auquel cas vous devrez nous faire parvenir le montant total de l'assurance par règlement séparé dès communication du montant exact de celle-ci par L'Ami du Vent). Dès lors que nous vous confirmons votre inscription, **le solde devra être réglé impérativement**, et sans rappel de notre part, **6 semaines avant la date du départ**. Nous n'accusons pas réception des soldes. L'Ami du Vent se réserve la possibilité d'annuler sans indemnités toute inscription dont le règlement (acompte et/ou solde) ne serait pas effectué selon les règles énoncées ci-dessus. Vous recevrez quelques jours avant le départ une convocation précisant lieu et heure du rendez-vous à l'aéroport où les billets d'avion vous seront remis.

**Prix.** Le client reconnaît expressément avoir pris connaissance des informations relatives aux voyages qu'il a choisis, grâce à la brochure et aux fiches techniques qui lui ont été fournies préalablement à la remise de la facture. Nous mentionnons dans nos fiches techniques et dans le catalogue ce qui est compris dans le prix et ce qui ne l'est pas. Sont compris : transports aériens et taxes d'aéroport et de sécurité, circuit en pension complète (sauf l'éventuel déjeuner du dernier jour), assurance maladie-rapatriement. Ne sont pas compris : pré-acheminement de votre domicile jusqu'à l'aéroport de départ, assurance annulation, frais de visa pour le Niger et l'Algérie, boissons au restaurant. Toute modification des tarifs des transporteurs ou autres prestataires de services peut entraîner le réajustement des prix publiés. Prix établis à la date du 15 juillet 2010 sur la base des tarifs aériens et des prestataires au sol connus à ce jour et susceptibles de réajustement d'ici à la date du départ.

## Responsabilité

- **Formalités de police et sanitaires.** Chaque participant est tenu de se plier aux formalités de police et formalités sanitaires. Les informations contenues dans nos brochures ne sont fournies qu'à titre indicatif et ne peuvent engager notre responsabilité. Elles ne concernent que les participants français, les participants de nationalité autre devant s'informer auprès des ambassades ou consulats compétents. Le non-respect de ces règlements engage la seule responsabilité du participant qui prendra à sa charge les frais occasionnés.
- **Transporteurs et autres prestataires de services.** En cas de modifications de dates de voyage (aller et/ou retour), d'avance ou de retard d'horaires de vol (au départ et/ou au retour), de changements fortuits d'aéroport, de perte de bagages ou autre incident dû à des grèves du personnel, de trafic important, des impératifs de sécurité, conditions atmosphériques ou autre cause, la responsabilité de L'Ami du Vent ne saurait se substituer à celle des transporteurs ou à celle des autres prestataires. L'Ami du Vent ne sera tenu à aucune indemnisation si le contenu ou la durée du voyage devait être modifiée du fait des transporteurs ou autres prestataires. Une participation aux frais supplémentaires réels occasionnés pourra être demandée aux participants. Nous vous rappelons l'article 9 de la convention de Varsovie régissant le contrat de transport des compagnies aériennes : « *Le transporteur s'engage à faire de son mieux pour transporter les passagers et les bagages avec une diligence raisonnable. Les heures indiquées sur les horaires ou ailleurs ne sont pas garanties et ne font pas partie du présent contrat. Le transporteur peut sans préavis, se substituer d'autres transporteurs, utiliser d'autres avions ; il peut modifier ou supprimer les escales prévues sur le billet en cas de nécessité ; les horaires peuvent être modifiés sans préavis. Le transporteur n'assume aucune responsabilité pour les correspondances* ».
- **Particularité de nos voyages.** Vu le caractère particulier de nos voyages, nous ne pouvons être tenus pour responsables et redevables d'aucune indemnité, en cas de changement de dates, d'horaires ou d'itinéraires prévus, avant le départ ou pendant le circuit, en particulier si ces modifications proviennent d'événements imprévus ou de circonstances impérieuses, impliquant la sécurité des voyageurs. Chaque participant doit se conformer aux conseils et consignes donnés par le guide et/ou l'accompagnateur. Nous ne pouvons être tenus pour responsables des incidents, accidents ou dommages corporels qui pourraient résulter d'une initiative personnelle imprudente ou d'une inaptitude aux conditions du voyage. **Il est recommandé de demander conseil à son médecin avant de s'engager.**
- **Modifications du programme.** L'Ami du Vent, agissant en qualité d'intermédiaire entre le client et les prestataires de services (transporteurs, affrêteurs, hôteliers, agences locales, etc.) ne saurait être confondu avec ces derniers qui, en tout état de cause, conservent leur responsabilité propre. Si nous nous trouvons dans l'impossibilité de fournir une partie des engagements prévus, nous ferions tout notre possible pour les remplacer par des prestations équivalentes. Nous pouvons être amenés, lorsque les circonstances nous y contraignent, à substituer un moyen de transport à un autre, un hôtel à un autre, prendre un itinéraire différent ou annuler certaines excursions. Si l'un de nos accompagnateurs se trouvait dans l'impossibilité d'effectuer le voyage (problèmes de santé, problèmes familiaux graves, etc.), nous nous efforcerions de le remplacer par un accompagnateur ayant les mêmes compétences. Néanmoins, nous ne pouvons être tenus pour responsable de tous cas fortuits, de force majeure ou du fait d'un tiers, et ces modifications exceptionnelles ne donneraient lieu à aucune indemnisation. Le client ne pourra les refuser sans motifs valables.

## Assurances

Nous avons souscrit pour votre sécurité une assurance maladie-rapatriement qui couvre les frais de rapatriement en cas de problèmes médicaux : cette garantie est incluse dans les prix forfaitaires annoncés. Vous pouvez souscrire l'assurance annulation dont le montant s'élève à 3 % du prix du voyage. Un extrait des conditions générales de garantie vous sera communiqué sur simple demande.

## Annulation

- **De votre part.** Toute annulation de votre part avant le départ doit nous parvenir par lettre recommandée avec AR.  
**Si vous n'avez pas souscrit l'assurance annulation auprès de L'Ami du Vent**, le montant des sommes retenues est calculé selon le barème suivant : *plus de 91 jours avant le départ* : 30 € / pers. pour frais de dossier ; *plus de 61 jours* : 50 € / pers. pour frais de dossier ; *entre 60 et 46 jours* : 30 % du prix du séjour + 100% du prix du billet d'avion ; *entre 45 et 21 jours* : 60 % du prix du séjour + 100% du prix du billet d'avion ; *entre 20 et 15 jours* : 80 % du prix du séjour + 100% du prix du billet d'avion ; *à moins de 15 jours* : 100 % du prix du voyage.  
**Si vous avez souscrit l'assurance annulation auprès de L'Ami du Vent**, en cas d'annulation **entrant dans le cadre de la garantie et sur présentation d'un justificatif**, le montant total des sommes versées vous sera remboursé (hors don Aman Iman). Le montant de l'assurance n'est pas remboursable. Toute interruption volontaire d'un voyage en cours de séjour de votre part n'ouvre droit à aucun remboursement. En cas d'impossibilité d'effectuer le séjour, vous pouvez nous proposer un remplaçant à la condition expresse qu'il remplisse les mêmes conditions que vous et que nous n'ayons pas déjà engagé de réservations à votre nom. Vous êtes tenus de nous en informer le plus tôt possible par lettre recommandée avec AR.
- **De notre part.** Si nous étions contraints d'annuler un départ pour des raisons indépendantes de notre volonté, nous vous rembourserions l'intégralité des sommes versées, ou si vous le souhaitez, nous vous proposerions différentes solutions de remplacement, au tarif en vigueur. Nos voyages étant soumis à un nombre minimum de participants, si nous devons annuler un voyage qui ne réunirait pas suffisamment de participants, vous en seriez informé au plus tard 21 jours avant le départ. Aucune indemnité compensatoire ne sera versée.
- *Si Pascale Charlois annulait le séjour, l'Ami du Vent ne pourrait en être tenu pour responsable.* Des solutions de remplacement vous seraient proposées.

## Protection des données personnelles

Les informations recueillies dans ce bulletin sont nécessaires pour votre inscription à un voyage. Elles font l'objet d'un traitement informatique déclaré à la CNIL sous le n° 1046824 et sont destinées à la gestion administrative de notre association. En application de la loi du 6 janvier 1978 relative à l'Informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de suppression de vos données personnelles. Vous pouvez à tout moment exercer ce droit. Pour cela, veuillez nous contacter.

## Litige

Toute réclamation relative au voyage doit être adressée à L'Ami du Vent par lettre recommandée avec AR dans un délai d'un mois après la date du retour.